



G R O U P E F R A N Ç A I S

Paris, le 6 juillet 2026

*Compte rendu de la participation du Groupe français de l'Union
interparlementaire (UIP) à la 152^e Assemblée de l'UIP à Istanbul (Turquie)
du 15 au 19 avril 2026*

Une délégation du Groupe français de l'Union interparlementaire (UIP), conduite par M. Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine (RDPI) et président exécutif de ce Groupe, et composée de Mme Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère (SOC), M. Étienne Blanc, sénateur du Rhône (Les Républicains), Mme Sophie Mette, députée de la Gironde (Modem), M. Louis-Jean de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe (Les Républicains), Mme Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie (Renaissance) et Mme Laetitia Saint-Paul, députée du Maine-et-Loire (Horizons) s'est rendue à Istanbul, en Turquie, **pour participer à la 152^e Assemblée de l'UIP du 15 au 19 avril 2026.**

Malgré le contexte international marqué par la guerre au Moyen-Orient, cette Assemblée a rassemblé un très grand nombre de participants : plus de 1 500 délégués, dont plus de 720 parlementaires issus de 129 parlements membres, ainsi que des représentants de 8 membres associés¹ et de 28 observateurs étaient présents. Elle a procédé à la désignation de la nouvelle Secrétaire générale de l'UIP, Mme Anda Filip, qui remplace depuis le 1^{er} juillet 2026 M. Martin Chungong, à ce poste depuis 2014.

I. LA PARTICIPATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AUX TRAVAUX DE LA 152^e ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

A. Réunions du Groupe des 12+

Les membres de la délégation ont pris part aux réunions du groupe géopolitique des 12+, organisées tous les jours avant les réunions de l'Assemblée afin de passer en revue les sujets à l'ordre du jour et définir les positions. Lors d'une réunion de ce groupe, ils ont procédé à l'audition des quatre candidates pré-sélectionnées pour le poste de secrétaire général (*cf. infra*). Les échanges au sein du groupe 12+ au sujet des candidatures ont été l'occasion pour la délégation française de mettre l'accent sur la nécessaire maîtrise de la langue française par la future secrétaire générale de l'UIP.

¹ Dont l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

B. Travaux des commissions et des organes de l'Union interparlementaire pour les délégués français titulaires de mandats

Les membres de la délégation ont participé aux **travaux des commissions et organes de l'UIP** au sein desquels ils exercent des responsabilités particulières :

● **M. Xavier Iacovelli, président de la délégation**, a siégé au Comité exécutif qui s'est réuni les 12, 13 et 14 avril.

La première réunion a été consacrée à l'audition de chacun des cinq candidats finalistes au poste de secrétaire général : Mme Dionysia-Theodora Avgerinopoulou, parlementaire et experte en droit international public spécialisée dans l'environnement (Grèce), Mme Anda Filip, directrice des parlements et des relations extérieures de l'UIP (Roumanie), M. Sangsoo Jun, ancien secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale (Corée du Sud), Mme Fatou Dieng Thiam, directrice des affaires politiques au Bureau du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs (Sénégal) et Mme Cecilia Widegren, ancienne parlementaire et ancienne vice-présidente de l'UIP (Suède). Ces finalistes avaient été désignés à l'automne parmi une vingtaine de candidats par un vote des membres du comité exécutif à bulletin secret. À l'issue des auditions, le Comité exécutif a décidé de ne pas choisir entre les candidates encore en lice et de soumettre toutes les candidatures au vote du Conseil directeur.

Les membres du comité ont ensuite approuvé les comptes de l'UIP pour 2025. Ils ont pris note également des principales recommandations des auditeurs extérieurs.

Par ailleurs, le Comité exécutif a recommandé la **suspension de quatre parlements membres** (Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Vanuatu et El Salvador) pour non-paiement de leur contribution obligatoire depuis plus de trois ans.

Au titre des **initiatives de l'UIP dans le domaine de la diplomatie parlementaire** ont été évoquées les activités du groupe de travail sur la résolution pacifique de la guerre en Ukraine, du groupe de facilitateurs concernant Chypre et du comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. Le président du groupe de travail sur la guerre en Ukraine a insisté sur la nécessité de ne pas oublier ce conflit dans un contexte où la situation au Moyen-Orient concentre toutes les attentions. Le comité a ensuite de nouveau débattu de la proposition d'associer d'anciens présidents ou secrétaires généraux de l'UIP à des actions de diplomatie parlementaire.

Le comité a approuvé la **nouvelle Stratégie de l'UIP pour 2027-2031**, élaborée à l'issue d'une large concertation. Par rapport à la précédente, qui en comptait cinq, elle se concentre sur trois objectifs interdépendants (Bâtir des parlements forts et inclusifs ; Faciliter la diplomatie parlementaire, le dialogue et l'action conjointe ; Renforcer la réactivité et la redevabilité de l'UIP) et met l'accent sur l'utilisation des outils numériques et de communication, y compris l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

Enfin, le comité exécutif a recommandé d'inscrire dans les Statuts une disposition prévoyant que les **propositions de point d'urgence doivent être déposées au plus tard 48 heures avant le vote** (ce qui est déjà, depuis deux ans, une pratique observée) afin de laisser le temps à des propositions portant sur le même sujet d'être éventuellement fusionnées.

Les recommandations du Comité exécutif ont été ensuite adoptées par le Conseil directeur.

Au titre des questions diverses, les membres du comité ont évoqué **l'élection du prochain président de l'UIP** prévue à l'automne, lors de la 153^e Assemblée.

- **M. Étienne Blanc** a participé au **Comité des droits de l'homme des parlementaires** dont il a cédé la présidence en janvier 2026. Lors de l'Assemblée, le comité a examiné la situation de 204 parlementaires dans 17 pays. Le comité, qui célèbre son 50^e anniversaire en 2026, a récemment obtenu des avancées dans les dossiers de parlementaires dont il assure le suivi en Eswatini et en Tanzanie.

- **Mme Laetitia Saint-Paul** a, quant à elle, pris part aux travaux **du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent**, où ses fonctions de vice-présidente ont été renouvelées. Ce groupe a constaté que les pays sortant de conflits étaient vulnérables au terrorisme, la faiblesse des institutions, le déficit de légitimité des autorités, les revendications ignorées et la marginalisation économique favorisant la réorganisation des groupes extrémistes. Les participants ont souligné leur capacité d'adaptation, notamment en exploitant les failles de gouvernance. Des facteurs transnationaux comme le trafic d'armes, les combattants étrangers et les migrations accentuent l'instabilité. Les plateformes numériques jouent aussi un rôle croissant dans la diffusion des discours extrémistes et le recrutement des jeunes dans des mouvements violents. Les membres du groupe ont insisté sur la nécessité d'approches globales combinant sécurité, reconstruction institutionnelle, inclusion socio-économique et prévention.

- **Mme Laetitia Saint-Paul** a également été invitée à participer au **Groupe de travail sur la science et la technologie**, dont les travaux ont souligné l'importance croissante de technologies comme l'IA ou la cybersécurité, qui exigent des cadres législatifs adaptés et une coopération internationale. A aussi été évoqué le rôle de la diplomatie scientifique comme levier de coopération et de confiance face aux défis mondiaux.

- **M. Louis-Jean de Nicolaÿ** a siégé au sein du **Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient**. Le comité a été informé des évolutions dans la région du Moyen-Orient et de l'évolution du conflit israélo-palestinien, en particulier la situation à Gaza et en Cisjordanie. Il a entendu l'intervention d'un expert sur l'application du droit international humanitaire dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Il a également échangé avec Mme Marta Lorenzo, Directrice du bureau de la Représentation de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour l'Europe.

Lors de la réunion, M. de Nicolaÿ a exprimé la forte **préoccupation de la France concernant la situation au Liban**, rappelant que les récentes frappes massives d'Israël contre le Liban avaient fait plus de 2000 victimes, dont plus de 350 le mercredi 8 avril. Déplorant un désastre humanitaire, il a souligné le choc qu'il représentait pour la France, qui a des liens particuliers avec le Liban et est engagée à ses côtés au plan humanitaire et à travers l'action de la FINUL. Il a dénoncé le fait que les casques bleus soient pris pour cible et insisté sur l'espoir que représentait l'ouverture des négociations entre le Liban et Israël.

Par ailleurs, M. de Nicolaÿ a pris part à une **séance spéciale de la 152^e Assemblée consacrée à la mise en œuvre et au suivi de la résolution de l'UIP adoptée en mars 2025, lors de la 150^e Assemblée de Tachkent, sur la solution à deux États en Palestine**. En tant que membre du comité sur le Moyen-Orient, il a présenté les grandes lignes de la réforme du fonctionnement du comité. Il a rappelé, en outre, les dernières initiatives prises par la France pour soutenir la solution à deux États en Palestine : co-présidence, avec l'Arabie Saoudite, de la Conférence des Nations Unies sur la mise en œuvre de la solution à deux États, qui s'est conclue par la

Déclaration de New York, reconnaissance de l'État de Palestine le 22 septembre 2025. Soulignant la fragilité du cessez-le feu à Gaza, où la France appuie le plan de paix, il s'est inquiété de la situation en Cisjordanie, où l'accélération de la colonisation israélienne, les attaques des colons contre des civils palestiniens et la fragilisation financière de l'Autorité palestinienne compromettent dangereusement la perspective de la solution à deux États.

- **Mme Véronique Riotton** a siégé au **Comité de la santé**. Au cours d'un échange de vues sur l'actualité des politiques publiques nationales, Mme Riotton a présenté les initiatives françaises récentes en matière de santé publique, ainsi que les politiques publiques portant sur la santé des femmes. Regrettant que la santé soit un droit humain fondamental encore inégalement garanti, les membres ont souligné la complexité croissante des menaces sanitaires mondiales, des pandémies aux risques climatiques, appelant à un renforcement de la coopération des parlements pour renforcer la préparation des pays. La discussion a également porté sur les menaces émergentes pour la santé publique, à savoir la propagation rapide des nouveaux produits du tabac et du vapotage, ainsi que la montée de la résistance aux antimicrobiens.

Mme Véronique Riotton est intervenue comme panéliste au cours d'un atelier organisé avec des représentants de l'OMS sur le financement durable de la santé. Les membres du comité ont effectué une visite de terrain, auprès du Centre communautaire de l'Association d'assistance et de solidarité des demandeurs d'asile (RASAS) du district de Sultanbeyli, près d'Istanbul, exploité en collaboration avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

C. Autres organes

La délégation a également participé activement aux réunions des différents organes se réunissant au cours de l'Assemblée de l'Union interparlementaire :

- **Forum des femmes parlementaires**

Mmes Marie-Noëlle Battistel, Véronique Riotton et Sophie Mette ont participé à la 40^e session du Forum des femmes parlementaires. Le Forum a examiné, sous l'angle de l'égalité femme-homme, les deux projets de résolution proposés l'un par la Commission de la paix et de la sécurité internationales et l'autre par la Commission du développement durable, de la démocratie et des droits de l'Homme. Les participants ont insisté sur le caractère primordial de l'égalité des sexes pour garantir une paix durable et ont appelé à un meilleur financement des services essentiels, notamment la santé, l'éducation, le soutien psychologique.

Sur la seconde thématique, les participants ont convenu que les modèles actuels de commerce et de fiscalité aggravent les inégalités au détriment des femmes. Ils ont défini plusieurs priorités : intégrer des objectifs et évaluations d'impact de genre dans les accords commerciaux et les politiques d'achat, promouvoir des budgets et une fiscalité sensibles au genre, améliorer l'accès des femmes au commerce et aux programmes de compétences, encourager leur leadership dans les décisions économiques et la gouvernance d'entreprise.

Mmes Véronique Riotton et Sophie Mette ont participé à un atelier organisé par le Forum des femmes parlementaires intitulé « Renforcer la voix des femmes issues de la diversité au parlement », afin d'étayer, avec les observations des parlementaires, un plan d'action élaboré dans le cadre de l'initiative WYDE (*Women's leadership initiative*).

● Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

Mme Sophie Mette a participé aux réunions de la Commission de la paix et de la sécurité internationale qui examinait un projet de résolution intitulé : « Le rôle des parlements dans la mise en place de mécanismes solides de gestion post-conflit et dans la restauration d'une paix juste et durable ». Dans la discussion générale, Mme Sophie Mette a souligné le rôle clé des parlements dans les périodes de transition, notamment en contribuant à la mise en œuvre des accords de paix, à la représentation de la société et à l'organisation des processus de transition. Elle a également présenté la stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030) qui reconnaît l'approche féministe, fondée sur les droits, comme condition indispensable à la paix et à la sécurité, la prévention des conflits et la réponse aux crises et aux conflits armés.

Plusieurs amendements du Groupe français ont été adoptés, portant notamment sur la mention dans le texte des groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, minorités, personnes en situation de handicap) et le rappel de l'objectif 16 des objectifs de développement durable de l'ONU, qui souligne l'interdépendance entre sécurité, paix, justice, le développement d'institutions transparentes et responsables, et un développement durable pour les populations.

● Commission permanente du développement durable

M. Louis-Jean de Nicolaÿ et Mme Marie-Noëlle Battistel ont participé à l'examen du projet de résolution de la Commission permanente du développement durable intitulé « *Bâtir une économie mondiale équitable et durable : le rôle des parlements dans la lutte contre le protectionnisme, la réduction des droits de douane et la prévention de l'évitement fiscal des entreprises* ».

M. de Nicolaÿ est intervenu dans la discussion générale. Constatant que le mouvement mondial de réduction des droits de douane, après avoir progressé durant des décennies, était aujourd'hui mis à mal par des mesures protectionnistes et des hausses unilatérales et brutales de tarifs douaniers, il a déploré l'incertitude et les tensions commerciales qui en découlaient et s'est inquiété de leurs conséquences négatives sur l'économie mondiale. Il a par ailleurs rappelé que la lutte contre l'évasion fiscale est une priorité pour la France, pour qui elle représente une perte d'au moins 30 milliards d'euros par an, et estimé nécessaire de mettre un terme au dumping fiscal et à la concurrence malsaine que les États se livrent dans ce domaine. Il s'est félicité de la négociation en cours d'une convention-cadre des Nations Unies en matière de coopération fiscale internationale.

Plusieurs amendements présentés par le Groupe français de l'UIP ont été adoptés. Ces amendements portaient sur :

- la prise en compte des instruments existants, notamment dans le cadre de l'OCDE, pour renforcer la coopération fiscale internationale ;
- la nécessité d'inciter les États qui ne l'ont pas encore fait à signer la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale ;
- la mention de l'Organisation mondiale du commerce et de sa nécessaire réforme.

D. Travaux en séance plénière

● Examen de plusieurs propositions de résolutions portant point d'urgence

Au cours de la 152^e Assemblée, trois propositions de résolution portant point d'urgence ont été déposées, **toutes en rapport avec la situation au Moyen-Orient** :

– la première, présentée par le Bahreïn et les Émirats arabes unis, intitulée « Condamnation des attaques menées par la République islamique d'Iran contre les États du Conseil de coopération du Golfe et la Jordanie » ; cette proposition condamne avec fermeté les attaques de la République islamique d'Iran contre les États du Conseil de coopération du Golfe et la Jordanie, dénonce les violations du droit international et du droit international humanitaire auxquelles elles ont donné lieu et fait référence à la résolution 2817 (2026) du Conseil de sécurité de l'ONU et la résolution A/HRC/61/L.38 du Conseil des droits de l'homme de l'ONU du 24 mars 2026 ;

– la deuxième, présentée par le Qatar, l'Australie, la Turquie, la France, le Brésil, la Zambie, la Pologne, le Portugal et l'Italie, avec le soutien du Groupe arabe, du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe africain, intitulée « La nécessité urgente de mener des efforts parlementaires concertés pour préserver les cessez-le-feu et soutenir la consolidation de la paix au Moyen-Orient et dans d'autres régions ». La portée de ce texte est plus générale car s'il met en avant le Moyen-Orient, il vise aussi les autres conflits. Il appelle notamment au respect du droit international, à l'intensification de la diplomatie parlementaire et à la reprise des pourparlers entre les parties afin de parvenir à une cessation définitive des hostilités ;

– la troisième, à l'initiative de la République islamique d'Iran, intitulée « Condamnation des agressions militaires et des actes de terrorisme perpétrés contre la République islamique d'Iran par les États-Unis d'Amérique et Israël, y compris ceux impliquant l'utilisation de bases militaires étrangères dans les pays du golfe Persique ».

Ces propositions ont été présentées en séance plénière, puis l'Iran a retiré la sienne et les deux autres résolutions ont été mises aux voix. Seule la deuxième proposition, présentée par le Qatar et cosignée notamment par la France, a atteint le seuil requis des deux tiers des suffrages exprimés. C'est cette proposition qui a été finalement adoptée comme point d'urgence de la 152^e Assemblée de l'UIP.

● Interventions dans le débat général

M. Xavier Iacovelli et Mme Marie-Noëlle Battistel sont intervenus dans le débat général dont le thème « *Cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice pour les générations futures* » invitait à réfléchir à la prise en compte des intérêts des générations futures dans les processus politiques, juridiques et institutionnels, et à la mise en œuvre des engagements du Pacte pour l'avenir des Nations Unies et de son annexe, intitulée Déclaration sur les générations futures.

M. Iacovelli a rappelé que les générations actuelles ne sont pas propriétaires du monde dans lequel elles vivent mais qu'elles l'empruntent aux générations futures. Il a estimé que la guerre n'était pas une fatalité : cultiver l'espoir, c'est avoir le courage d'agir en faveur d'un monde en paix. Dans l'intérêt des générations futures, il a estimé nécessaire de défendre la démocratie et les droits de l'homme, pour éviter que ce qui est toléré aujourd'hui devienne la norme plus tard. Il convient aussi de laisser à nos enfants une planète vivable et respirable, le développement durable ne pouvant être la variable d'ajustement. Enfin, a-t-il insisté, l'éducation est indispensable pour contrer la désinformation, l'obscurantisme et faciliter le vivre ensemble.

Dans son intervention, **Mme Battistel** a rappelé que la défense des droits des femmes est un combat permanent, essentiel au progrès de l'humanité, qui exige vigilance face aux remises en

cause actuelles. La diplomatie féministe vise à placer l'égalité de genre au cœur des relations internationales, notamment en protégeant les droits fondamentaux, en luttant contre les violences et en favorisant la participation des femmes. Mme Battistel a présenté les résultats du *One Health Summit*, organisé à Lyon dans le cadre de la présidence française du G7, et en particulier l'initiative de la Coalition parlementaire internationale pour une seule santé. La déclaration signée par les parlementaires souligne l'importance de reconnaître les liens entre santé humaine, animale et environnementale, et d'agir par la loi, le contrôle et l'orientation des politiques publiques

À l'issue de ce débat, la 152^e Assemblée a adopté une déclaration intitulée « *Cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice pour les générations futures* ».

II. DES RENCONTRES NOMBREUSES ET RICHES EN MARGE DES TRAVAUX DE LA 152^e ASSEMBLÉE

A. Participation au Caucus francophone

M. Xavier Iacovelli, Mme Marie-Noëlle Battistel, Mme Sophie Mette, Mme Laetitia Saint-Paul et M. Louis-Jean de Nicolaÿ ont représenté le Groupe français au « Caucus francophone » organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en marge de l'Assemblée de l'UIP et en présence de Mme Amélia Lakrafi, députée, déléguée générale de l'APF. De nombreuses délégations ont regretté, dans le prolongement des propos de la déléguée générale de l'APF, un glissement des usages en défaveur du français, langue officielle de travail avec l'anglais, qu'il s'agisse :

- de la présence, dans la sélection finale des candidats aux fonctions de secrétaire général, de candidats ne maîtrisant pas le français. Un consensus s'est manifesté en faveur d'une clarification des statuts sur le prérequis à exiger en la matière ;
- du caractère non-systématique, dans certaines commissions, d'outils permettant de travailler en langue française, telle la projection sur écran des éléments en discussion limitée à la langue anglaise, obstacle à un travail de bonne qualité ;
- de la problématique de la question de la qualité linguistique des textes, certaines délégations signalant plusieurs traductions inadaptées dans certains cas.

B. Entretiens bilatéraux

La délégation française a mené plusieurs réunions bilatérales avec les délégations parlementaires de l'Algérie, du Bahreïn, des Émirats arabes unis, du Mexique, du Monténégro, de l'Ukraine.

● Les échanges avec la **délégation algérienne**, conduite par M. Nadir Bouden, président du groupe algérien de l'UIP et vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont porté sur le réchauffement récent des relations entre les deux pays, après une certaine dégradation consécutive à la reconnaissance par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Les parlementaires ont rappelé l'importance des liens unissant leurs peuples, du fait de l'histoire et de la présence en France d'une importante communauté algérienne. Ils ont souligné les initiatives françaises récentes en vue de la restitution des biens culturels à l'Algérie. Les parlementaires français ont insisté sur la nécessité d'une coopération plus étroite en matière de lutte contre le narcotrafic et contre l'immigration irrégulière. Les deux délégations ont convenu de la nécessité de renforcer les relations parlementaires entre leurs pays.

- La délégation **du Bahreïn** a évoqué la situation dans la région du Golfe dans le contexte des attaques de l'Iran et de la guerre au Moyen-Orient. M. Ahmed Bin Salman Almusalam, président du Conseil des Représentants, a fait état des conséquences du conflit dans son pays, tout en soulignant que le monde entier souffrait de la guerre au Moyen-Orient du fait du blocage du détroit d'Ormuz. Il a présenté et défendu le projet de résolution de point d'urgence soumis par sa délégation, qui condamne les attaques de l'Iran dans la région.

- Les échanges avec la délégation des **Émirats arabes unis** conduite par le président du Conseil national fédéral, M. Saqr Ghobash, ont permis de souligner la solidité des relations avec la France, déterminante dans le contexte de la guerre au Moyen-Orient. M. Ghobash a évoqué les conséquences économiques des attaques de l'Iran contre son pays et du blocage du détroit d'Ormuz. Il a souhaité qu'un message soit adressé à l'Iran lors de l'assemblée, demandant des garanties de respect du cessez-le-feu et la réouverture du détroit.

- L'entretien avec **le Mexique** a évoqué la relation de ce pays avec les États-Unis, considérée comme prioritaire malgré certains irritants comme le trafic d'armes à la frontière. Les interlocuteurs mexicains ont souligné la vitalité de la démocratie mexicaine, qui a bénéficié d'une récente réforme constitutionnelle. Rappelant le rôle joué par la France dans l'histoire du Mexique, ils ont souligné les nombreux sujets d'intérêt commun entre les deux pays, comme la lutte contre le trafic de drogue ou les questions de santé des femmes.

- L'avancement de la candidature du **Monténégro** à une adhésion dans l'Union européenne a été au cœur des discussions avec les parlementaires monténégrins. Ces derniers ont souligné la forte adhésion de la population et l'objectif d'une adhésion en 2028. Les dispositions relatives à la gouvernance démocratique, à la justice et à l'État de droit restent à transposer en droit interne et nécessitent notamment une révision de la Constitution d'ici l'automne, pour tenir ce calendrier. L'ordre du jour du parlement est également fortement mis à l'épreuve (plus de 100 lois devant être adoptées avant l'automne).

- La **délégation ukrainienne**, conduite par M. Oleksandr Korniienko, premier vice-président de la Rada, a évoqué la guerre avec la Russie, marquée par une stabilisation du front. Elle a souligné que malgré le prix humain considérable payé par la Russie, les négociations en vue d'un règlement du conflit ne progressaient pas, éclipsées par la guerre au Moyen-Orient. Elle a insisté sur l'importance stratégique de la défense aérienne pour protéger le pays des attaques de drones. Elle s'est félicitée du déblocage du nouveau prêt de 90 milliards d'euros de l'Union européenne et a remercié ses partenaires, dont la France, pour leur soutien.

- La délégation française s'est également entretenue avec **Mme Marta Lorenzo, Directrice du bureau de la Représentation de l'UNRWA pour l'Europe**, qui a déploré l'absence d'amélioration de la situation humanitaire à Gaza. L'aide humanitaire, a-t-elle expliqué, est toujours entravée, les impératifs de sécurité l'emportant sur l'urgence humanitaire. Par ailleurs, l'UNRWA souffre de la réduction drastique des financements, non seulement de la part des États-Unis mais aussi d'autres partenaires. L'agence fait des économies sur son fonctionnement pour maintenir à tout prix les services publics dans la bande de Gaza. L'Autorité palestinienne est affaiblie, Israël ne lui reversant pas le produit de taxes collectées qui en principe lui revient. La situation est aussi critique en Cisjordanie, exposée à la violence des colons, et où plusieurs camps de réfugiés ont été vidés. Enfin, au Liban, où 228 000 réfugiés dépendent d'elle, l'UNRWA a été contrainte de fermer des écoles.